

# Chapitre 4 : Objectifs à l'échelle mondiale :

## **Objectif stratégique 4 :**

Mobiliser des financements plus importants et de meilleure qualité

## **Objectif stratégique 5 :**

Renforcer le partenariat



# CHAPITRE 4 :

## Objectifs à l'échelle mondiale

### Introduction

Les objectifs du GPE à l'échelle mondiale (objectifs 4 et 5) sont fidèles à l'esprit et aux valeurs du partenariat. La théorie du changement du GPE pose que les actions coordonnées des partenaires à l'échelle mondiale contribuent à renforcer les systèmes nationaux, permettant ainsi aux pays en développement partenaires (PDP) d'assurer un accès équitable à une éducation de qualité. Les activités menées en rapport avec ces objectifs mondiaux animent le partenariat et sont indispensables pour consolider les systèmes éducatifs des pays.

- **Objectif 4** : Mobiliser des financements plus importants et de meilleure qualité
- **Objectif 5** : Renforcer le partenariat

Ce chapitre passe en revue les progrès collectifs réalisés par le GPE au regard des deux objectifs ainsi que des 11 indicateurs (sur 12) assortis de jalons fixés pour 2017. Globalement, les résultats obtenus par le GPE sont excellents pour plusieurs de ces jalons mais des difficultés demeurent, plus précisément en ce qui concerne l'alignement et l'harmonisation.

Le GPE s'est résolument orienté en 2017 vers la diversification de ses bailleurs de fonds et sources de financement et l'augmentation de leur nombre. Il a reçu 10 millions de dollars de bailleurs non traditionnels, soit plus que la cible de 8,5 millions de dollars

fixée pour 2017 (indicateur 26). Tous les bailleurs ont honoré leurs engagements à l'égard du fonds fiduciaire du GPE pour l'exercice 17 (indicateur 27), et 62 % d'entre eux ont augmenté ou maintenu leurs contributions en faveur du secteur de l'éducation entre 2014 et 2016, dépassant ainsi de loin le jalon de 50 % fixé pour 2017 (indicateur 28). Par ailleurs, le GPE a beaucoup travaillé sur le financement national, qui a constitué le thème central de 70 % des missions du Secrétariat dans les pays, soit nettement plus que le jalon de 54 % fixé pour 2017 (indicateur 31).

D'autres aspects du partenariat demandent de renforcer la concertation, et des mesures ont été prises pour remédier aux problèmes identifiés. Seuls 28 % des 57 financements du GPE répondaient aux critères d'alignement, soit beaucoup moins que le jalon fixé à 41 %. Ce résultat s'explique par la perte nette (clôture) de deux financements alignés, sortis du stock de financements actifs à la fin de l'exercice 17 (indicateur 28). D'autre part, 37 % des financements du GPE étaient cofinancés ou financés par des fonds mis en commun à l'échelon sectoriel, soit moins que le jalon fixé à 48 % (indicateur 29).

Le GPE a déployé d'importants efforts dans les échanges de connaissances et de bonnes pratiques entre les pays. Il a financé ou soutenu 36 produits du savoir, un chiffre bien supérieur au jalon de 21 fixé pour 2017 (indicateur 33)<sup>1</sup>. De même, 26 événements de sensibilisation ont été organisés avec des partenaires afin de communiquer sur les objectifs du

1 Voir l'annexe 4-2.

partenariat, ce qui a permis d'atteindre le jalon fixé pour 2017 (indicateur 34). Le personnel du Secrétariat a consacré 41 % de son temps à des activités axées sur les PDP, soit plus que le jalon de 36 % fixé pour 2017 (indicateur 36). Tous les problèmes importants identifiés dans les rapports d'audit ont été traités, preuve de la détermination du partenariat à garantir la qualité et la gestion transparente des financements qu'il octroie (indicateur 35).

Enfin, le GPE rend des comptes par le biais de sa stratégie de suivi et d'évaluation, et a publié dans ce cadre un rapport sur ses résultats et un rapport d'évaluation durant l'exercice 17.

Les sections ci-dessous présentent plus en détail les actions du partenariat et ses principaux résultats au niveau mondial en 2017, en soulignant les domaines où il doit accentuer ses efforts.

## **Objectif stratégique 4 : Mobiliser des financements plus importants et de meilleure qualité (indicateurs 26 à 31)**

### **Encourager la mobilisation de financements accrus, pérennes et mieux coordonnés (indicateurs 26 à 28, 31)**

Si l'on veut pouvoir fournir une éducation de base à tous les enfants, il est indispensable d'apporter des

financements suffisants au secteur de l'éducation. En 2016, la Commission internationale sur le financement des opportunités éducatives mondiales (Commission de l'éducation) a appelé les pays à revenu faible ou intermédiaire à accroître les dépenses publiques nationales consacrées à l'éducation pour les faire passer de 1 000 milliards de dollars en 2015 à 2 700 milliards de dollars d'ici 2030, soit de 4 % du PIB à 5,8 %. L'une des missions centrales du GPE est de favoriser l'augmentation du volume des financements nationaux (voir aussi le chapitre 2, indicateur 10)<sup>2</sup>.

Toutefois, les ressources nationales ne suffiront pas à atteindre d'ici 2030 les objectifs définis pour l'éducation de base<sup>3</sup>. Les besoins de financements extérieurs devraient s'élever au total à 22 milliards de dollars en moyenne par an entre 2015 et 2030<sup>4</sup>. Pour parvenir à une éducation de base universelle d'ici 2030, il serait nécessaire de multiplier au moins par quatre le niveau de l'aide extérieure aux pays à revenu faible et aux pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure<sup>5</sup>. D'après les propres estimations de la Commission de l'éducation, 3 % du total des coûts d'éducation devront être pris en charge par des bailleurs extérieurs. De ce fait, l'aide publique au développement (APD) aurait besoin d'augmenter de 9 % par an pour atteindre 49 milliards de dollars par an d'ici 2030<sup>6</sup>. Comme le souligne le Rapport sur le développement dans le monde<sup>7</sup>, les financements internationaux sont particulièrement importants pour les pays à faible revenu.

2 Commission de l'éducation, La génération d'apprenants : Investir dans l'éducation pour un monde en pleine évolution (New York : Commission internationale pour le financement de possibilités d'éducation dans le monde, 2016), 128.

3 UNESCO, Éducation pour tous 2000-2015 : Progrès et enjeux (Paris : UNESCO, 2015), 281.

4 UNESCO, 296.

5 UNESCO, 282.

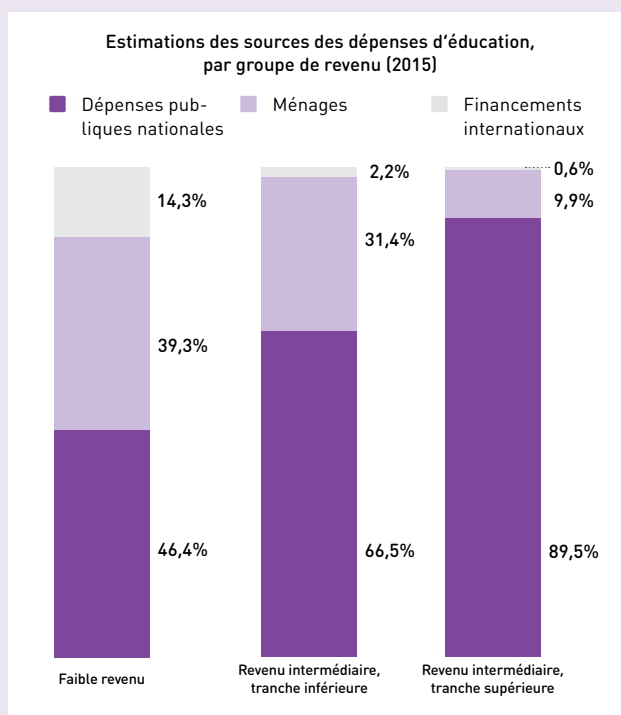
6 Commission de l'éducation, La génération d'apprenants, 104.

7 Banque mondiale, The World Development Report 2018: Learning to Realize Education's Promise (Washington, DC : Groupe de la Banque mondiale, 2018), 212.

**ENCADRÉ 4-1. La plupart des financements à l'éducation proviennent de sources nationales, mais les financements internationaux sont importants pour les pays à faible revenu.**

« Bien que l'aide au développement constitue une part relativement minime des investissements des pays dans l'éducation, sa contribution est importante dans certains pays à faible revenu. En 2015, les financements internationaux ont représenté 14 % des dépenses d'éducation dans les pays à faible revenu, mais le soutien apporté est beaucoup plus élevé dans certains pays. Au Mali, l'aide au développement a représenté environ 25 % des dépenses publiques d'éducation entre 2004 et 2010. De plus, les estimations mondiales des investissements requis pour faire progresser les apprentissages dans le cadre des ODD supposent d'augmenter l'aide au développement, en particulier aux pays à faible revenu. »

Source : World Development Report 2018, 212.



Le montant total de l'APD a fortement augmenté en 2016<sup>8</sup>. Il est important de noter qu'après une période de stagnation entre 2011 et 2015, l'aide à l'éducation a connu une hausse de 13 % entre 2015 et 2016 pour atteindre 13,5 milliards de dollars en 2016, dont près de 6,1 milliards de dollars en faveur de l'éducation de base (figure 4-1). Les bailleurs de fonds du GPE<sup>9</sup> ont versé 8,4 milliards de dollars en 2015 (en dollars 2015 constants) à l'éducation, en légère baisse par

rapport aux 8,6 milliards de dollars versés en 2014, mais le chiffre a progressé et s'élève à 9,7 milliards de dollars en 2016<sup>10</sup>. Cependant, en pourcentage du total de l'APD allouée à l'éducation, les décaissements des bailleurs du GPE ont légèrement reculé, passant de 74 % à 72 %, entre 2014 et 2016. Bien que le total de l'APD allouée à l'éducation de base ait progressé depuis 2014, la contribution des bailleurs du GPE à l'éducation de base a augmenté plus tard, en 2016.

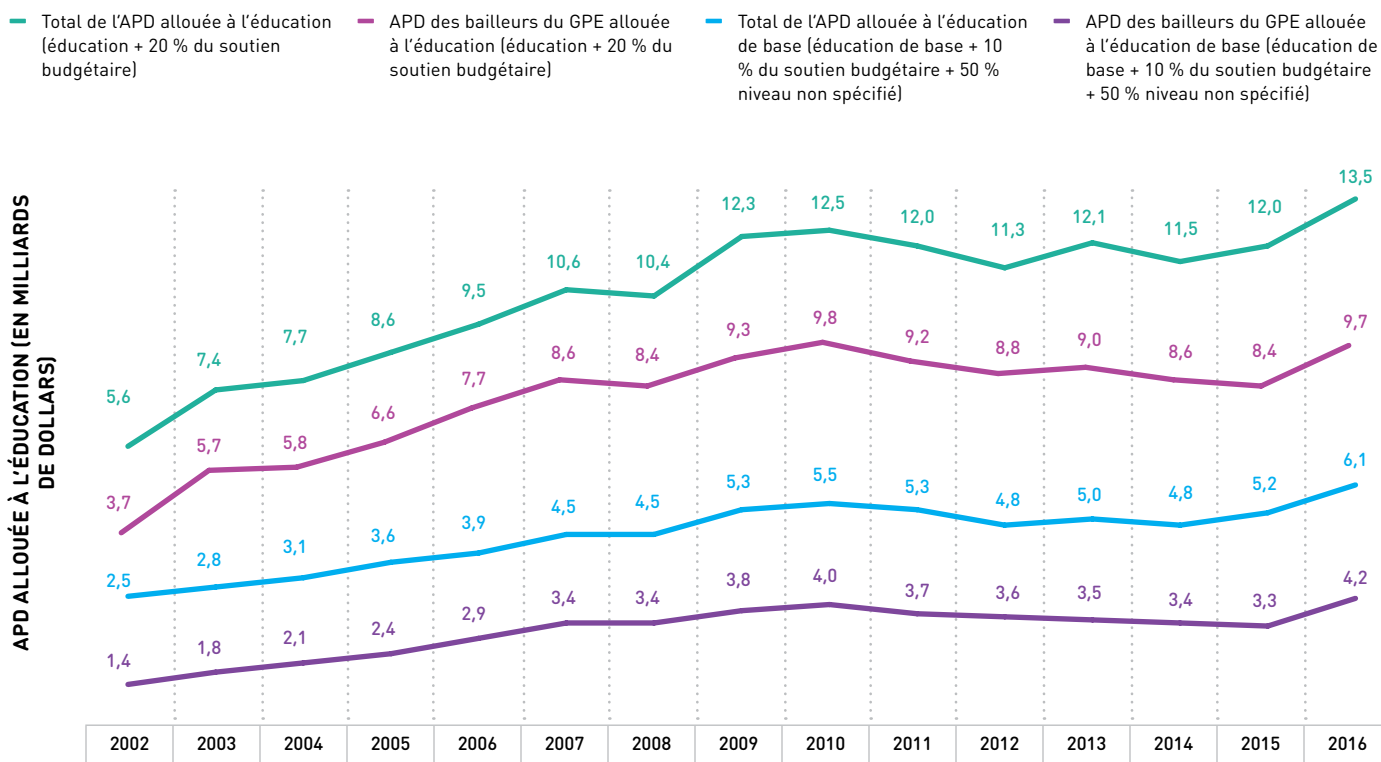
8 Selon la définition de l'OCDE, l'APD est constituée par tous les apports de ressources financières qui sont fournis par des organismes publics, y compris les États et les collectivités locales, ou par des organismes agissant pour le compte d'organismes publics. Chaque opération doit en outre i) avoir pour but essentiel de favoriser le développement économique et l'amélioration du niveau de vie des pays en développement ; et ii) être assortie de conditions favorables et comporter un élément de libéralité au moins égal à 25 % (sur la base d'un taux d'actualisation de 10 %). <http://www.oecd.org/dac/stats/officialdevelopmentassistanceandcoverage.htm>

9 Ce chiffre comprend les bailleurs membres du CAD et les bailleurs ne faisant pas partie du CAD mais qui communiquent des données au SNPC de l'OCDE.

10 Ce chiffre ne peut pas être comparé à ceux publiés dans le Rapport sur les résultats du GPE 2015/2016 en raison des mises à jour apportées aux chiffres de l'APD.

**FIGURE 4-1. L'aide allouée à l'éducation de base a augmenté entre 2015 et 2016.**

Évolution de l'APD allouée à l'éducation entre 2005 et 2016 (en milliards de dollars 2015 constants)



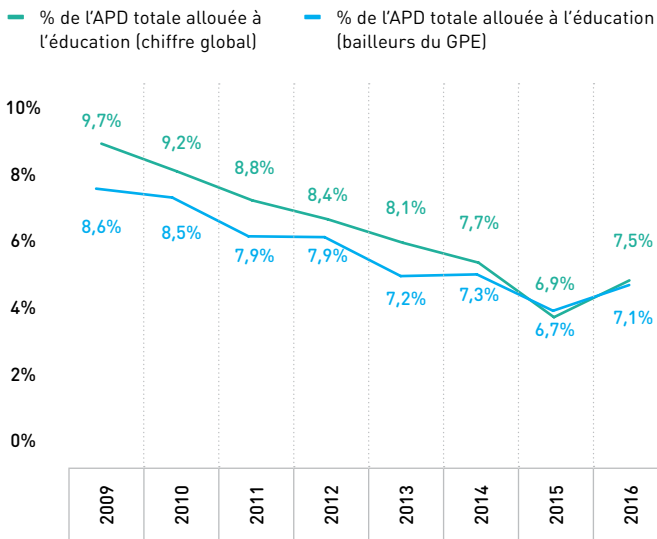
Source : Système de notification des pays créditeurs (SNPC) de l'OCDE en février 2018, en dollars 2015 constants. Conformément au GEM, l'APD allouée à l'éducation comprend le total de l'APD ventilable affectée à l'éducation + 20 % du soutien budgétaire général. L'APD allouée à l'éducation de base comprend le total de l'APD ventilable affectée à l'éducation de base + 50 % de l'aide à l'éducation sans niveau spécifié + 10 % du soutien budgétaire général. Cette figure comprend 21 bailleurs de fonds du GPE pour lesquels des données étaient disponibles dans la base de données du SNPC de l'OCDE.

La part de l'APD allouée à l'éducation dans le total de l'APD, qui était passée de 9,7 % en 2009 à 6,9 % en 2015, est repartie à la hausse à 7,5 % en 2016 ; ce rebond peut être attribué à l'augmentation des financements à l'éducation enregistrée cette année (figure 4-2). Pendant cette période, les bailleurs du GPE ont alloué à l'éducation une part plus faible de leur APD totale. Les bailleurs du GPE membres du Comité d'aide au développement (CAD) de

l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sont ceux qui contribuent le plus à l'APD allouée à l'éducation (Figure 4-3). Bien que la part de l'APD en faveur de l'éducation apportée par les bailleurs bilatéraux non membres du CAD soit relativement minime, ils ont fortement augmenté leur contribution entre 2009 et 2016, la faisant passer de 22 millions de dollars à 723 millions de dollars.

**FIGURE 4-2 La part de l'APD totale allouée à l'éducation a légèrement augmenté en 2016 après avoir diminué régulièrement depuis 2009.**

Part de l'APD allouée à l'éducation dans l'APD totale, 2009-2016

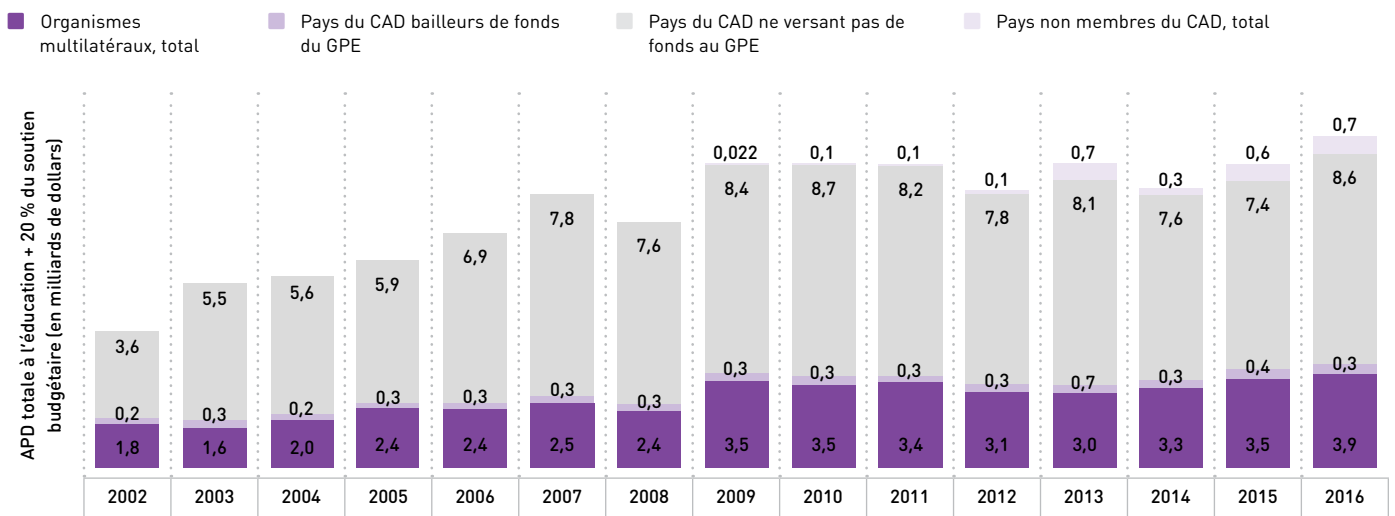


Source : Calculs du GPE à partir du SNPC de l'OCDE en février 2018.

C'est dans ce contexte que 62 % des bailleurs du GPE (ceux qui communiquent des données au CAD-OCDE) ont soit augmenté, soit maintenu leur aide au secteur de l'éducation, un pourcentage nettement supérieur au jalon de 50 % fixé pour 2017 (indicateur 28, figure 4-3). Pendant la période de référence, 38 % des bailleurs (8 sur 21) avaient augmenté leur APD allouée à l'éducation, tandis que 10 % avaient maintenu leur aide à l'éducation entre 2010 et 2014. Entre 2014 et 2016, 12 bailleurs du GPE sur 21 ont augmenté leur aide à l'éducation, et un bailleur l'a maintenu au même niveau.

**FIGURE 4-3 Les bailleurs du GPE qui sont membres du CAD-OCDE ont le plus contribué à l'APD dans le secteur de l'éducation.**

Décomposition de l'APD allouée à l'éducation par type de bailleur, 2002-2016 (en milliards de dollars)

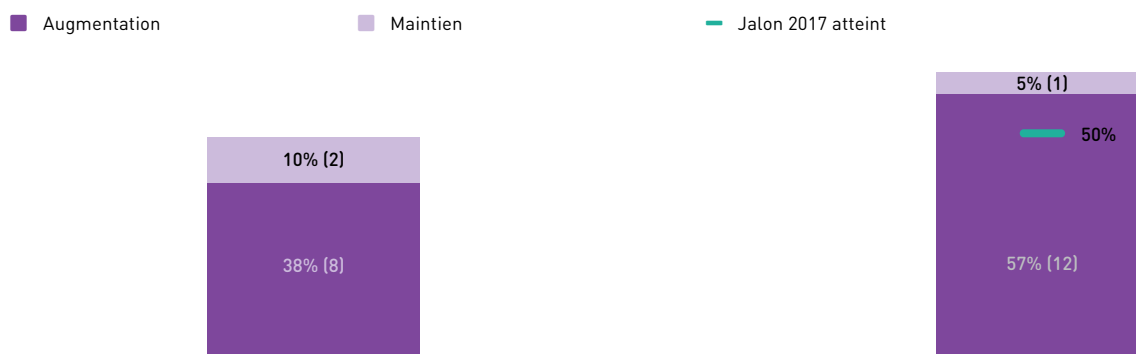


Source : Calculs du GPE à partir du SNPC de l'OCDE en février 2018.

Note : Seule l'APD ventilable par secteur allouée à l'éducation est prise en compte pour calculer la part de l'éducation dans l'APD totale. Les chiffres réels de l'APD allouée à l'éducation comprennent le total de l'APD ventilable allouée à l'éducation + 20 % du soutien budgétaire général.

#### FIGURES 4-4. Les bailleurs du GPE ont augmenté ou maintenu leur aide à l'éducation.

Pourcentage de bailleurs du GPE ayant augmenté ou maintenu leur aide à l'éducation entre 2010 et 2014 (à gauche) et entre 2014 et 2016 (à droite)



Période de référence (2010-2014 ; N=21 bailleurs)

Réalisation (2014-2016 ; N= 21 bailleurs)

Source : Compilation du GPE à partir des données du SNPC de l'OCDE en février 2018.

Note : Les calculs pour 2017 sont basés sur un total de 21 bailleurs pour lesquels des données étaient disponibles dans la base de données du SNPC de l'OCDE.

Les bailleurs du GPE ont honoré 100 % de leurs promesses de contribution au fonds fiduciaire du GPE, ce qui a permis d'atteindre le jalon fixé pour 2017 (indicateur 27). Le GPE compare les paiements effectivement réalisés par les bailleurs et leurs engagements de versement (d'après les accords de contribution signés, soit lors de la conférence de reconstitution des ressources de 2014, soit durant les années suivantes), dans leurs propres monnaies<sup>11</sup>.

Les contributions des bailleurs au fonds du GPE ont presque doublé entre l'exercice 16 et l'exercice 17 : 13 bailleurs ont fourni au total 250 millions de dollars au cours de l'exercice 16, tandis qu'ils ont été 20 à verser au total 462 millions de dollars au cours de l'exercice 17. Le Royaume-Uni, les États-Unis, la Commission européenne, la Norvège et la Suède ont été les cinq principaux bailleurs du GPE sur l'exercice 17

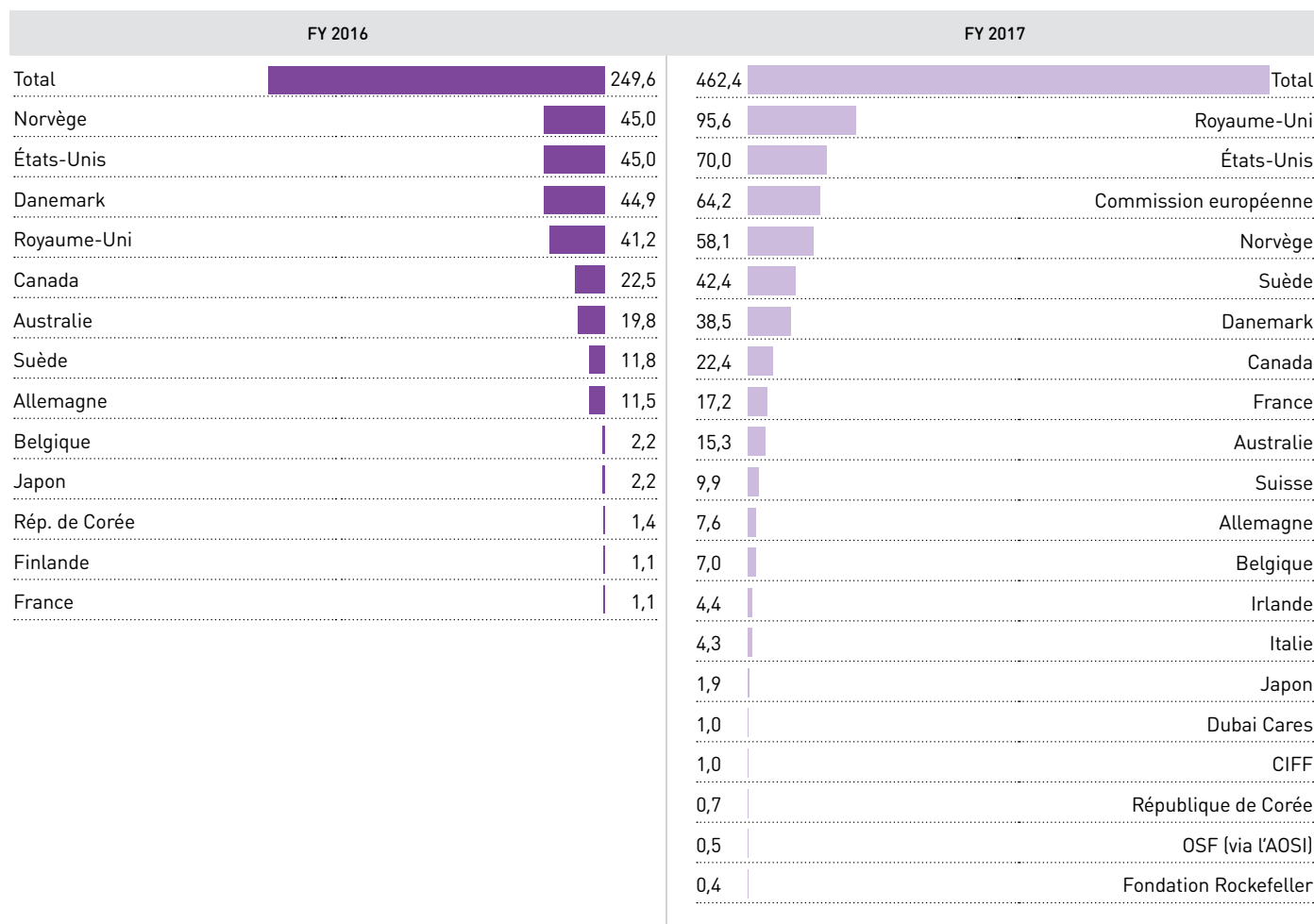
et ont apporté plus de 70 % de l'ensemble des contributions durant cet exercice.

Les bailleurs non traditionnels ont fortement augmenté leurs contributions sur l'exercice 17, versant au total 10 millions de dollars, soit plus que le jalon de 8,5 millions de dollars fixé pour 2017 (indicateur 26). Le GPE a élargi sa base de donateurs en sollicitant des bailleurs non traditionnels, notamment des fondations privées et des bailleurs bilatéraux non membres du CAD. Le total des contributions des bailleurs non traditionnels s'élevait à 5 millions de dollars durant l'exercice 15 et avait progressé à 6,4 millions de dollars pour l'exercice 16. Cinq bailleurs non traditionnels, dont Dubai-Cares et la Fondation du fonds d'investissement pour l'enfance (CIFF), ont versé 3,7 millions de dollars sur l'exercice 17 (figure 4-4).

11 Bien que les bailleurs aient annoncé leur intention de contribuer au fonds du GPE sur la période 2015-2018, ils doivent néanmoins s'engager à verser un certain montant chaque année en signant un accord de contribution. L'indicateur 27 rend compte du pourcentage de bailleurs ayant versé au fonds du GPE les sommes correspondant à leurs accords de contribution signés pour l'année de référence. Certains bailleurs se sont effectivement engagés à verser les montants qu'ils avaient annoncés, mais d'autres ne se sont engagés à verser qu'une part relativement minime de la valeur totale de leurs annonces de contribution.

**FIGURE 4-5. Les contributions des bailleurs au fonds fiduciaire du GPE ont presque doublé entre les exercices 16 et 17.**

Versements des bailleurs durant les exercices 16 (à gauche) et 17 (à droite)



Source : Secrétariat du GPE.

Note : Les bailleurs non traditionnels du GPE comprennent la Fondation Rockefeller, la République de Corée, OSF, la Fondation du fonds d'investissement pour l'enfance et Dubai Cares.



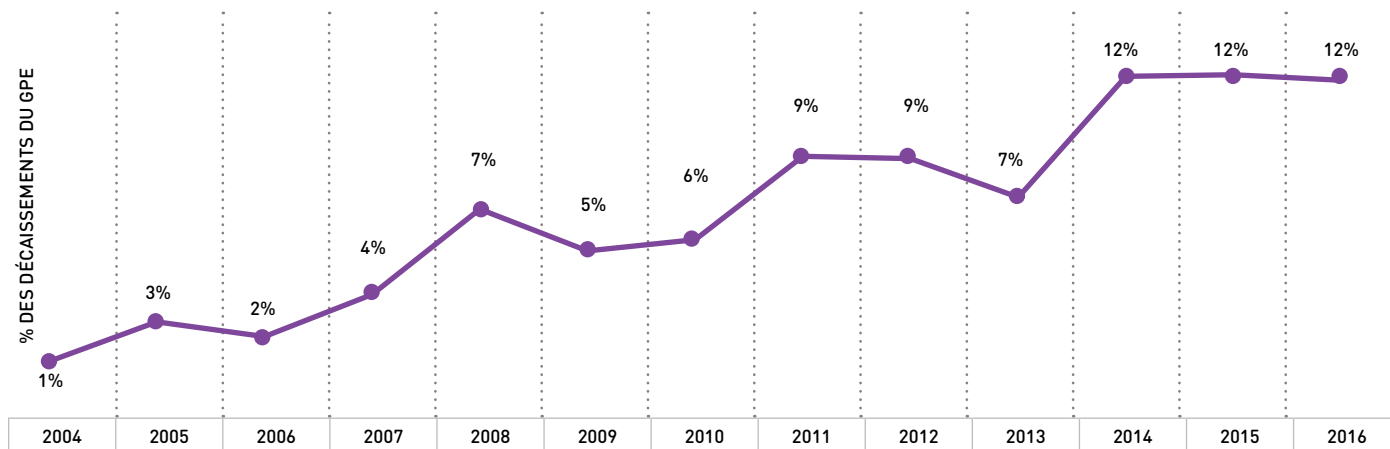
Les fluctuations du taux de change du dollar continuent d'avoir une incidence négative sur la valeur en dollars du fonds fiduciaire du GPE. Le rapport sur les résultats du GPE 2015/2016 a montré que le fonds du GPE était vulnérable aux fluctuations du taux de change du dollar et que la dépréciation du dollar avait érodé la valeur en dollars du fonds fiduciaire. Évaluée au taux de change d'août 2017, la valeur totale des annonces de contributions s'élevait à 1,9 milliard de dollars, contre plus de 2,2 milliards de dollars en 2014. Cela indique que la valeur des annonces de contribution a diminué de 364 millions de dollars (16 %) à cause des fluctuations du taux de change. La contribution du Royaume-Uni est la plus touchée par ces fluctuations. Entre 2014 et 2017, sa valeur en dollars a diminué de 123 millions de dollars (annexe 4-3).

Grâce à la forte mobilisation des bailleurs, la part de l'aide à l'éducation distribuée via le GPE a sensiblement augmenté depuis 2004. Entre 2004 et 2016, la part des décaissements du GPE a progressé pour passer de 1 % à 12 % de l'APD allouée à l'éducation de base et secondaire dans les PDP du GPE (figure 4-6).

Le GPE est bien positionné pour continuer à jouer un rôle important dans l'augmentation des ressources mobilisées en faveur de l'éducation dans les pays en développement partenaires du GPE. Une conférence de reconstitution des ressources s'est tenue à Dakar en février 2018, au cours de laquelle les bailleurs de fonds se sont engagés à verser 2,3 milliards de dollars pour le financement de l'éducation de 2018 à 2020<sup>12</sup>.

**FIGURE 4-6. Le GPE joue un rôle de plus en plus important dans le financement de l'éducation.**

*Aide du GPE à l'éducation de base et à l'éducation secondaire en pourcentage de l'APD allouée à l'éducation de base et à l'éducation secondaire dans les PDP, 2004-2016*



Source : Calculs du Secrétariat à partir des données du SNPC de l'OCDE (février 2018) et des données du GPE.

Note : Les décaissements du GPE ne prennent en compte que les financements octroyés à des pays précis (ESPIG, ESPDG et PDG).

12 Voir l'encadré 3.

**ENCADRÉ 4-2. L'aide à l'éducation de base ne va pas aux pays qui en ont le plus besoin, mais le modèle d'allocation du GPE permet au partenariat de concentrer ses efforts sur les PDP confrontés aux difficultés les plus importantes.**

Le Rapport mondial de suivi sur l'éducation (GEMR) montre que l'aide globale à l'éducation de base ne cible pas les pays qui ont le plus de besoins. Dans l'idéal, l'aide à l'éducation de base devrait correspondre au montant nécessaire pour scolariser tous les enfants qui le ne sont pas. Or, si l'on compare ce coût au montant de l'APD effectivement reçue, il apparaît que certains pays auraient dû recevoir un volume d'aide plus élevé, tandis que d'autres auraient dû bénéficier d'une aide moins importante à l'éducation de base.

Par exemple, la scolarisation des 49 % d'enfants non scolarisés au Burkina Faso coûterait près de 182 millions de dollars, or le pays n'a reçu que 17 millions de dollars en 2012. En revanche, au Zimbabwe, la scolarisation des 2 % d'enfants non scolarisés coûterait 11 millions de dollars, et pourtant le pays a reçu 31 millions de dollars en 2012. Ces chiffres soulignent la nécessité pour les bailleurs d'affecter les aides de manière plus rationnelle afin de mieux tenir compte du niveau de besoins de chaque pays<sup>13</sup>.

Le modèle d'allocation des financements du GPE repose sur un indice de besoins qui permet au partenariat de concentrer ses efforts sur les pays présentant les niveaux de revenu les plus faibles et les difficultés les plus importantes<sup>14</sup>. Un volume plus élevé de ressources est alloué aux pays ayant le plus de besoins<sup>15</sup>. Ainsi, alors que la population d'enfants non scolarisés et en âge de l'être est aussi importante en Éthiopie qu'au Pakistan, ce dernier pays a reçu un montant total de versements du GPE relativement faible entre 2010 et 2015 parce qu'il appartient à la catégorie des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure.

Source : UNESCO, L'aide à l'éducation stagne et n'est pas attribuée aux pays qui en ont le plus besoin (Document d'orientation n°31 sur le Rapport mondial de suivi de l'éducation, 2017), 5 ; <http://unesdoc.unesco.org/images/0024/002495/249568f.pdf>.

Compte tenu du besoin urgent de moyens pour honorer l'engagement pris dans le cadre de l'ODD 4, il est important également d'encourager les pays à investir en priorité dans l'éducation. Le personnel du Secrétariat s'est donc employé à dialoguer régulièrement avec les PDP au sujet du financement national de l'éducation. Durant l'exercice 17, 70 % des missions (60 sur 86) dans 41 PDP et 77 % dans les PFC ont porté sur la question du financement national, c'est-à-dire plus que les jalons de 54 % au total et de 65 % dans

les PFC, respectivement (indicateur 31). Il est important que le GPE continue à renforcer le dialogue sur le financement national de l'éducation — en particulier dans les pays où la part des dépenses publiques consacrées à l'éducation dans le total des dépenses publiques est la plus faible, ainsi que dans les pays où le financement national en faveur de l'éducation est en recul (voir aussi le chapitre 2 pour plus de détails).

13 UNESCO, Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2017/8 — Rendre des comptes en matière d'éducation : tenir nos engagements (Paris : UNESCO, 2017), 274.

14 Voir le Rapport sur les résultats du GPE 2015/2016 (version intégrale), encadré 1.1, p. 4, pour plus de détails sur l'indice de besoins.

15 Voir la description du nouveau cadre de mobilisation et d'allocation de financements du GPE dans l'introduction.

## Plaider pour un meilleur alignement et une plus grande harmonisation des financements (indicateurs 29-30)

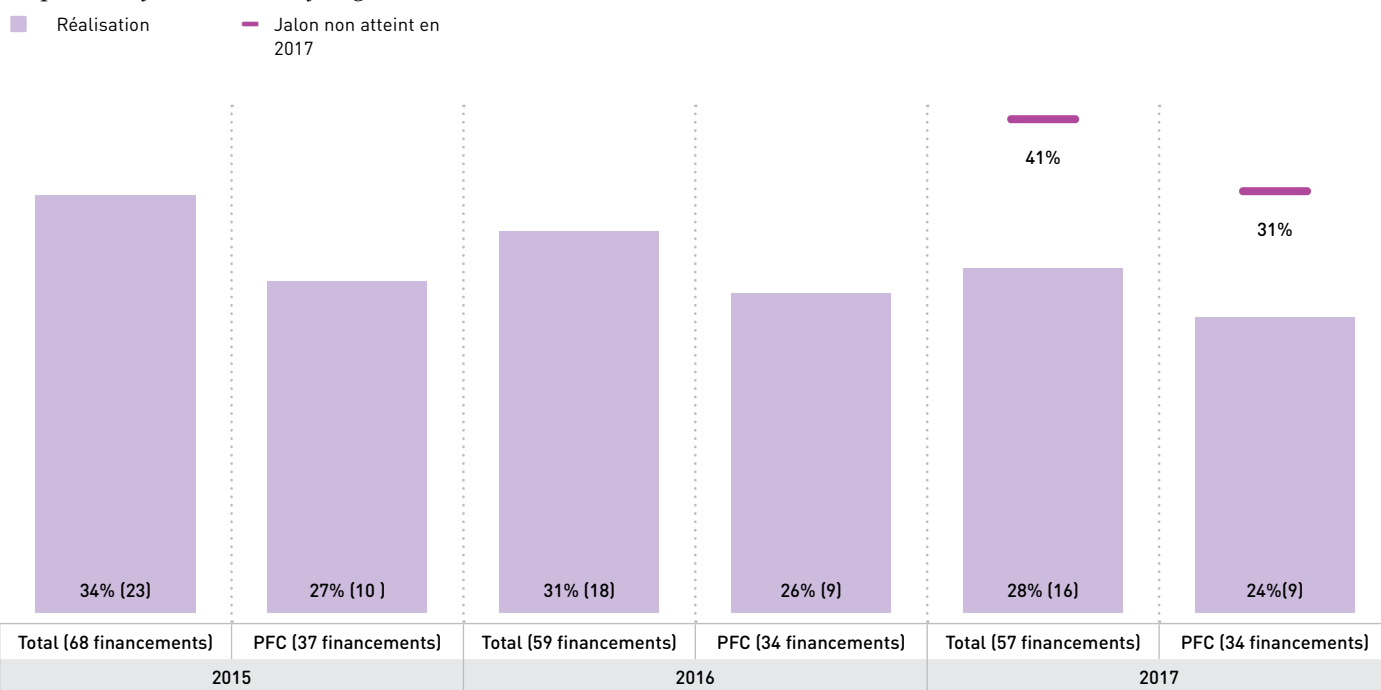
Partant de l'idée que le manque de coordination des bailleurs de fonds est préjudiciable à l'efficacité de l'aide, l'ODD 17 réaffirme l'importance d'aligner l'aide au développement sur les systèmes nationaux et souligne la nécessité pour les partenaires de veiller à harmoniser leurs actions avec les plans nationaux et d'agir par le biais des budgets nationaux<sup>16</sup>.

La théorie du changement du GPE fait donc de l'alignement et de l'harmonisation deux éléments clés pour améliorer la qualité des financements.

La proportion de financements alignés sur les systèmes nationaux (indicateur 29) a diminué, passant de 34 % des financements actifs (23 sur 68) durant l'exercice 15 de référence, à 28 % (16 sur 57) durant l'exercice 17, nettement en dessous du jalon de 41 % (figure 4-7). De même, pour les PFC, le chiffre était de 24 %, en dessous du jalon de 31 %.

**FIGURE 4-7. L'alignement des financements du GPE sur les systèmes des PDP laisse encore à désirer.**

Proportion de financements actifs alignés au cours des exercices 15, 16 et 17



Source : Secrétariat du GPE.

16 Welle, Nicol et Steenbergen (2008) définissent l'alignement comme étant la capacité des bailleurs de fonds à construire des relations avec les gouvernements partenaires en alignant les contributions des bailleurs sur les processus nationaux. L'OCDE (2008) fait une distinction entre l'alignement sur les politiques publiques et l'alignement sur les systèmes. L'alignement sur les politiques publiques consiste à faire en sorte que l'aide aille dans le sens des stratégies de développement national et sectoriel des pays partenaires et les appuie, tandis que l'alignement sur les systèmes est le fait d'utiliser les systèmes et les procédures nationaux pour fournir l'aide – par exemple les systèmes de gestion financière, les cadres de suivi-évaluation et les procédures de passation de marchés du pays.

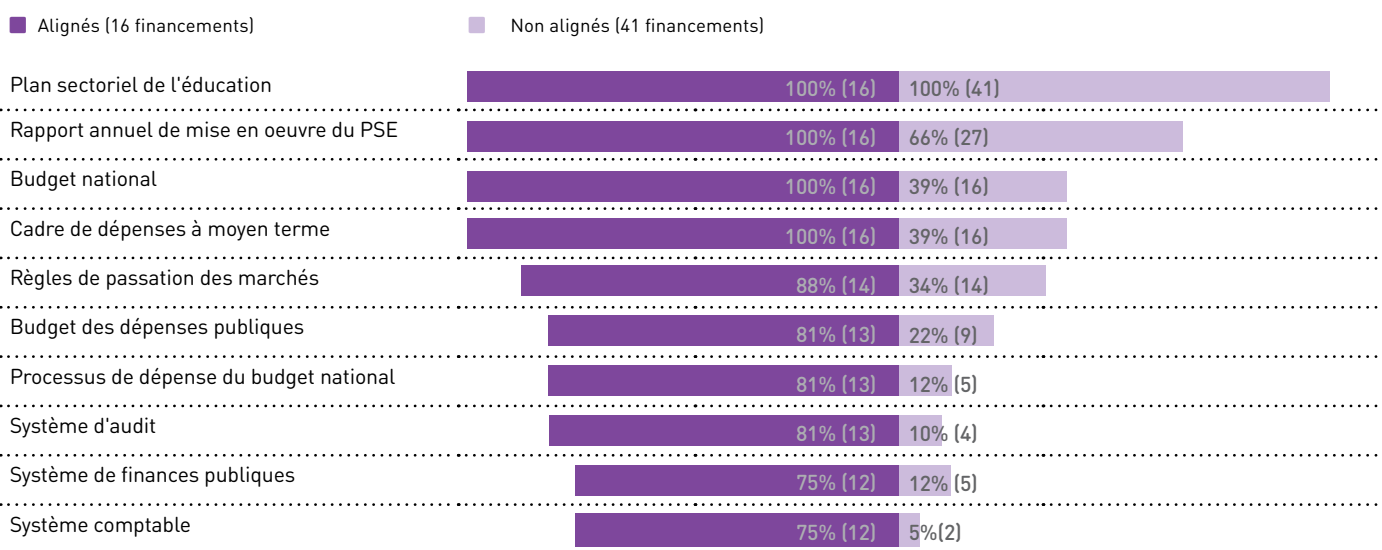
Cette baisse est due à la perte nette (clôture) de deux financements alignés par rapport à l'année précédente. Sur l'exercice 16, un total de 59 financements (18 alignés et 41 non alignés) ont été actifs à un moment quelconque, dont cinq ont été clôturés avant la fin de l'exercice (2 alignés et 3 non alignés). Sur l'exercice 17, 3 financements (0 aligné et 3 non alignés) sont devenus actifs, portant à 57 le nombre de financements ayant été actifs à un moment quelconque de l'exercice, dont 16 étaient alignés. Le stock de 54 financements est resté identique. Un

financement doit respecter au moins 7 des 10 critères d'alignement.

Les financements classés comme non alignés cadrent avec le plan sectoriel mais ne sont généralement pas alignés sur les systèmes financier, comptable, de dépenses et d'audit du pays (figure 4-8). Par exemple, durant l'exercice 17, seulement 2 des financements non alignés étaient alignés sur le système comptable du pays.

**FIGURE 4-8. Les financements non alignés ne sont généralement pas alignés sur les systèmes nationaux de finances publiques, de dépenses, de comptabilité et d'audit.**

Financements non alignés et alignés par dimension d'alignement, exercice 17<sup>17</sup>



Source : Secrétariat du GPE.

17 Voir la fiche méthodologique du Cadre de résultats pour plus de détails sur les dimensions de l'indicateur 29 [ [HYPERLINK "file:///G:/My%20Drive/1%20-%20CLIENTS/Global%20Partnership%20for%20Education/2018%20Publications/Results%20Report/EDITED/www.globalpartnership.org/content/gpe-results-framework-2016-2020"](file:///G:/My%20Drive/1%20-%20CLIENTS/Global%20Partnership%20for%20Education/2018%20Publications/Results%20Report/EDITED/www.globalpartnership.org/content/gpe-results-framework-2016-2020) <https://www.globalpartnership.org/content/gpe-results-framework-2016-2020>].

Il y a une corrélation entre l'alignement des aides et la qualité des institutions et de la gestion du secteur public, ce qui indique que les décisions des agents partenaires relatives à l'alignement peuvent être en partie liées à la qualité des institutions nationales. La figure 4-8 montre que les notes obtenues aux évaluations de la politique et des institutions nationales (EPIN) de la Banque mondiale sont meilleures dans les pays où les financements du GPE sont alignés sur les systèmes nationaux<sup>18</sup>. Les notes EPIN moyennes pour les composantes afférentes aux institutions et à la gestion du secteur public sont plus élevées dans les pays ayant bénéficié de financements alignés

que dans les pays ayant reçu des financements non alignés<sup>19</sup>. La plus grande différence enregistrée dans les notes EPIN moyennes entre les pays parvenus à l'alignement et les autres réside dans la qualité de la composante de gestion budgétaire et financière. Les problèmes institutionnels transversaux ont un impact sur l'alignement dans un secteur.

Dans deux des trois pays où des financements sont devenus actifs durant l'exercice 17, la note EPIN moyenne pour 2016 était faible (inférieure à la note EPIN médiane). La mauvaise qualité des institutions a pu influencer les décisions relatives à l'alignement.

**FIGURE 4-9. Les notes obtenues aux évaluations de la politique et des institutions nationales ont tendance à être plus élevées dans les pays ayant bénéficié de financements alignés.**

Note moyenne pour chaque composante EPIN en fonction de l'alignement



Source : Secrétariat du GPE, d'après les Indicateurs du développement dans le monde 2016. Note : 1 = note la plus basse ; 6 = note la plus élevée.

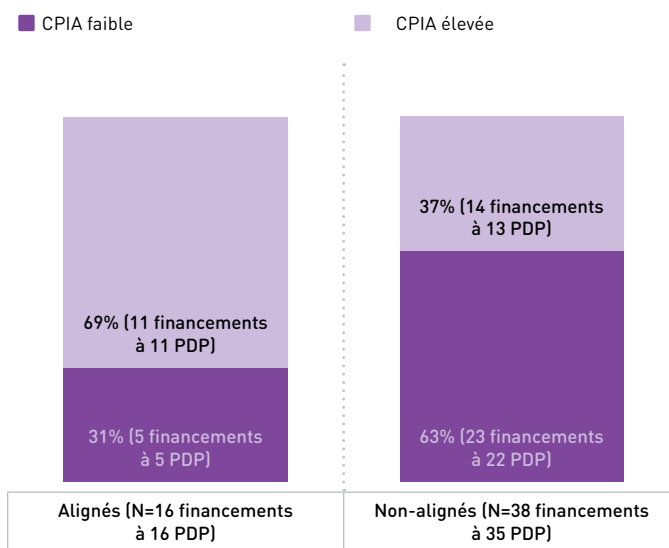
18 L'annexe 4-4 montre une corrélation positive entre la note EPIN relative à la gestion du secteur public et le degré d'alignement. Un test statistique montre que cette corrélation est statistiquement significative à 5 %, bien que le R2 soit relativement faible.

19 L'évaluation de la qualité de la gestion du secteur public dans le cadre de l'EPINEPIN comprend quatre composantes : i) l'efficacité de la mobilisation de recettes ; ii) la qualité de la gestion budgétaire et financière ; iii) la qualité de l'administration publique ; iv) la transparence, la responsabilisation et la corruption dans le secteur public.

Toutefois, la relation entre l’alignement et la note relative à la qualité de la politique et des institutions nationales n’est pas parfaite et il est possible d’aligner l’aide même dans certains pays présentant de faibles capacités institutionnelles. La figure 9 montre que 14 financements octroyés à 13 des pays affichant une note EPIN relativement élevée n’ont pas satisfait les critères d’alignement<sup>20</sup>, tandis que 5 financements à 5 pays affichant des notes EPIN relativement faibles ont été alignés<sup>21</sup>. Ces données prouvent qu’il existe une marge d’amélioration de l’alignement dans les PDP du GPE<sup>22</sup>. L’alignement de l’aide, associée à des mesures bien pensées de renforcement des capacités et de gestion des risques, pourrait être un levier puissant pour consolider les systèmes.

**FIGURE 4-10. Les pays présentant des notes EPIN relativement élevées pourraient offrir des possibilités d’amélioration de l’alignement.**

*Proportion de financements alignés par niveau de qualité des composantes EPIN relatives aux institutions et à la gestion du secteur public*



Source : Secrétariat du GPE, d’après les données du Cadre de résultats 2017 et les Indicateurs du développement dans le monde 2016.

Note : Des données EPIN ne sont disponibles que pour 51 PDP ayant des données sur l’alignement. La médiane de la note EPIN est utilisée pour classer les pays entre ceux à EPIN élevée et ceux à EPIN faible.

20 Tanzanie (continentale) ; Tanzanie (Zanzibar) ; Niger ; Sao Tomé-et-Principe ; Côte d’Ivoire ; République kirghize ; Guyana ; Bénin ; Ouzbékistan ; Pakistan (Balouchistan) ; Malawi ; RDP Lao ; Ghana et Sierra Leone.

21 Un total de 38 financements à 35 PDP ne satisfaisaient pas les critères d’alignement du GPE durant l’exercice 17 et ont des données EPIN disponibles. Quatorze de ces 38 financements (37 % des financements ne satisfaisant pas les critères d’alignement) affichent une note EPIN relativement élevée.

22 Un total de 41 financements à 35 pays ne satisfaisait pas les critères d’alignement du GPE durant l’exercice 17. Sur ces 34 pays, 14 (37 % des financements ne satisfaisant pas les critères d’alignement) affichent une note EPIN relativement élevée.

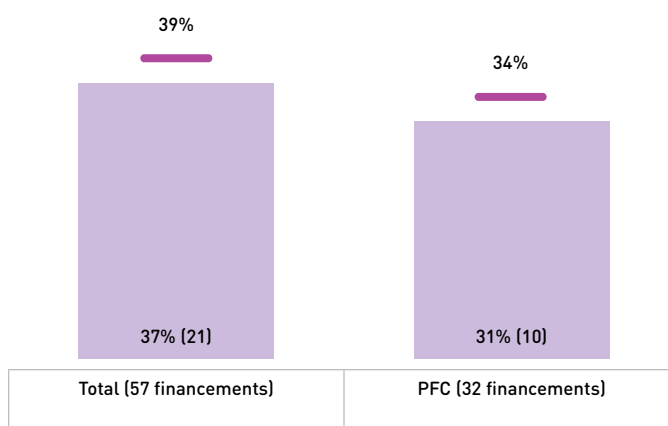
De même, l'harmonisation réalisée grâce à des cofinancements et au mécanisme de mise en commun de fonds à l'échelon sectoriel rend compte des efforts déployés par le GPE pour se coordonner avec d'autres bailleurs afin d'éviter les doublons<sup>23</sup>. Ce travail d'harmonisation peut éviter une fragmentation de l'aide risquant de nuire à son efficacité<sup>24</sup>.

Sur les 57 ESPIG actifs à un moment quelconque de l'exercice 17, 37 % (21 ESPIG) ont eu recours à des mécanismes de mise en commun de fonds à l'échelon sectoriel ou de cofinancement de projet, soit bien moins que le jalon de 48 % fixé pour 2017 (indicateur 30). Ce chiffre était de 31 % (10 sur 32) pour les PFC alors que le jalon pour l'exercice 17 s'établissait à 37 % (figure 10). Durant l'exercice 17, il y a eu une perte nette de 2 financements issus de fonds communs sectoriels. Cinq financements ont été clôturés durant l'exercice 16, dont 4 étaient autonomes et un issu d'un fonds commun sectoriel. Trois nouveaux financements autonomes sont devenus actifs pendant l'exercice 17. Par ailleurs, un financement actif issu d'un fonds commun sectoriel est devenu autonome en raison de la situation politique dans le pays (Soudan du Sud). Le nombre de financements issus d'un cofinancement ou d'un fonds commun sectoriel a diminué, passant de 23 sur l'exercice 16 à 21 sur l'exercice 17, et le nombre total de financements a reculé, passant de 59 à 57.

#### FIGURE 4-11. L'harmonisation des financements du GPE doit être améliorée.

Proportion de financements satisfaisant les critères d'harmonisation du GPE

■ Proportion de financements issus d'un cofinancement ou d'un fonds commun sectoriel — Jalon non atteint en 2017



Source : Secrétariat du GPE, d'après les données du Cadre de résultats.

23 La Déclaration de Paris définit trois objectifs pour l'harmonisation : i) l'aide est fournie par le biais de programmes harmonisés coordonnés entre les bailleurs de fonds ; ii) les bailleurs de fonds mènent leurs missions sur le terrain de concert avec les pays bénéficiaires ; et iii) les bailleurs de fonds mènent leurs travaux d'analyse sur les pays de concert avec les pays bénéficiaires (<http://www.oecd.org/dac/effective-ness/45827300.pdf>, p. 2).

24 Banque mondiale, « Donor Fragmentation and Aid Effectiveness: Aid is more effectively delivered by fewer donors » (Fiche du Groupe de recherche sur le développement ; Washington, DC : Groupe de la Banque mondiale, 2008); [http://siteresources.worldbank.org/INTPUBSERV/Resources/477250-1172079852483/knack\\_print\\_060208.pdf](http://siteresources.worldbank.org/INTPUBSERV/Resources/477250-1172079852483/knack_print_060208.pdf).

Afin d'améliorer l'alignement des financements, le Secrétariat a élaboré un programme d'action visant à i) préciser et progressivement institutionnaliser l'approche conceptuelle du GPE en matière d'alignement de l'aide ; ii) renforcer les activités de soutien aux pays pour stimuler le changement au niveau des pays ; iii) exploiter et promouvoir les bonnes pratiques et les connaissances dans les PDP et dans l'ensemble du partenariat ; et iv) dialoguer avec les agents partenaires sur l'alignement de l'aide. Certaines de ces actions ont été engagées. Par exemple, des produits du savoir sont en cours d'élaboration sur l'alignement et un groupe de travail a été créé pour accompagner les requêtes de la période 2018-2020 et les processus d'examen de la qualité (QAR) du GPE<sup>25</sup>. En outre, le Secrétariat est en train de mettre en place un dialogue structuré avec les agents partenaires sur la question de l'alignement.

## Objectif stratégique 5 : Renforcer le partenariat (indicateurs 32-37)

Le GPE s'emploie à renforcer le partenariat de diverses façons : i) clarification des rôles des partenaires ; ii) promotion du rôle du GPE dans la production et l'échange de connaissances ; iii) plaider pour un renforcement des engagements et des financements mondiaux en faveur de l'éducation ; iv) amélioration de l'efficacité et de l'efficience organisationnelles du GPE ; et v) constitution d'une base de données factuelles par le biais d'activités de suivi et d'évaluation afin de favoriser la prise de décisions.

Pour construire un partenariat solide, il est indispensable de définir avec précision les rôles, les responsabilités et les obligations de rendre compte de chacun. Un document de l'OCDE montre qu'un partenariat ne peut porter ses fruits que si chaque partenaire sait précisément pourquoi il participe, ce qu'il apporte à l'alliance, ce qu'il peut attendre des autres et ce qui doit être obtenu ensemble<sup>26</sup>. En 2017, le Secrétariat a réalisé une enquête auprès de partenaires dans les pays en développement du GPE pour savoir s'ils estimaient avoir une vision plus claire de leurs rôles par rapport à l'année précédente (indicateur 32). Toutefois, le nombre de réponses reçues était insuffisant pour pouvoir communiquer des résultats valables sur cet indicateur. Le Secrétariat trouvera d'autres moyens d'évaluer la clarté des rôles, à partir notamment des résultats de l'étude sur l'efficacité et l'efficience du partenariat<sup>27</sup>. Le Secrétariat joue un rôle de facilitation important au sein du partenariat, essentiel pour assurer l'efficacité et l'efficience de celui-ci. Le temps consacré par le personnel du Secrétariat au travail du GPE dans les pays participe de ce rôle.

La proportion du temps consacré par le personnel du Secrétariat aux fonctions axées sur les pays s'est établie à 41 % au cours de l'exercice 17, soit nettement plus que le jalon de 36 % (indicateur 36). Du point de vue du nombre d'heures, le temps total consacré aux fonctions axées sur les pays a progressé de 2,4 %, passant de 1 306 semaines sur l'exercice 16 à 1 337 semaines sur l'exercice 17. La figure 11 montre que le personnel du Secrétariat consacre la majorité de son temps à la gestion et au suivi des financements ainsi qu'à la collecte des résultats au niveau des pays (447 semaines), suivis par les activités de conseil aux pays (299 semaines).

25 Voir le chapitre 3 pour une description des processus QAR du GPE.

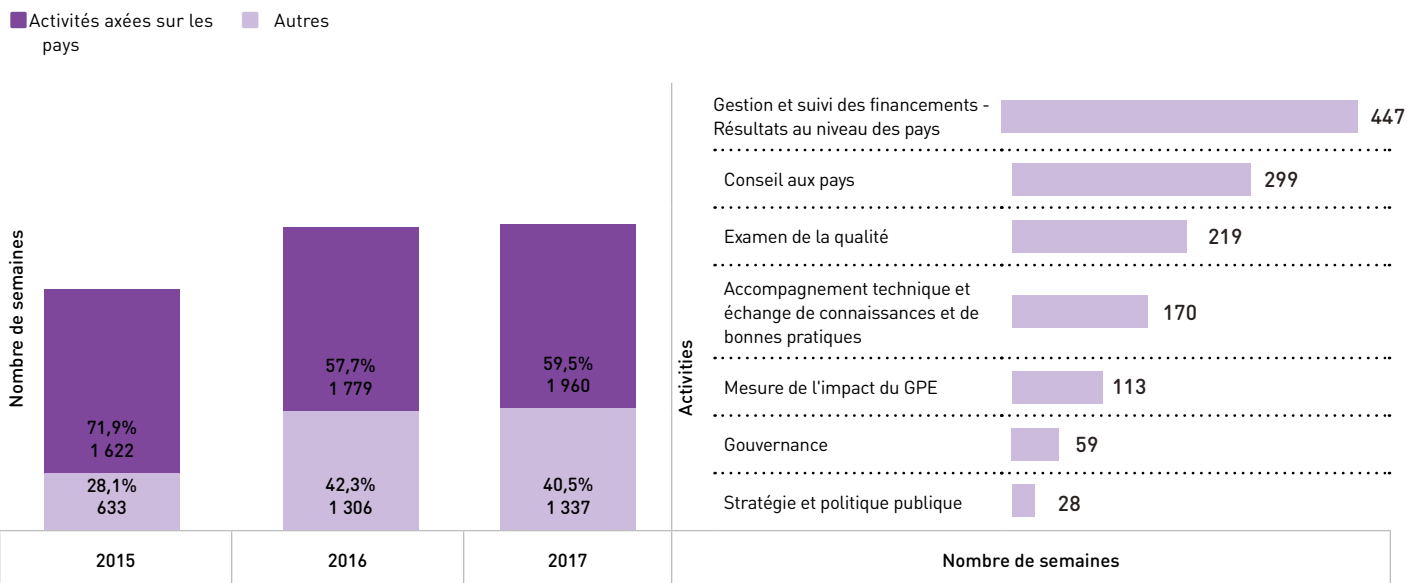
26 OCDE, *Successful Partnerships: A Guide* (Vienne: Forum du LEED de l'OCDE sur les partenariats et la gouvernance locale au ZSI [Centre pour l'innovation sociale], janvier 2006), 12.

27 Examen des rôles des principaux acteurs du modèle opérationnel du GPE au niveau des pays dans le cadre de l'exécution du plan GPE 2020.



**FIGURE 4-12. La quantité de temps consacrée par le personnel du Secrétariat aux activités axées sur les pays a augmenté entre les exercices 16 et 17.**

Temps de travail du personnel du Secrétariat pendant les exercices 15, 16 et 17 (à gauche) ; temps de travail consacré aux fonctions axées sur les pays par catégorie d'activités durant l'exercice 17 (à droite)



Source : Secrétariat du GPE.

Pour garantir une bonne gestion des risques liés aux financements du GPE, le Secrétariat recueille et examine les rapports d'audit et assure ensuite un suivi avec les agents partenaires. Durant l'exercice 16, 100 % des problèmes identifiés dans les rapports d'audit ont été traités par le Secrétariat. Sur l'exercice 17, à la suite de l'examen de 25 rapports d'audit, 100 % des problèmes importants identifiés ont été résolus de manière satisfaisante (indicateur 35).

Le GPE a également travaillé sur la sensibilisation mondiale et régionale aux buts stratégiques du GPE, notamment en matière de financement de l'éducation, de qualité de l'éducation, et d'égalité entre les sexes. Le GPE a participé à 26 événements de sensibilisation durant l'exercice 16, et a donc atteint le jalon fixé pour 2017 (indicateur 34). On trouvera à l'annexe 4-1 une liste des événements de sensibilisation, uniquement pour l'exercice 17.

**ENCADRÉ 4-3. La conférence de reconstitution des ressources de 2018 a notamment permis de sensibiliser à la nécessité de mieux financer l'éducation.**

La Conférence de financement du GPE s'est tenue les 1<sup>er</sup> et 2 février 2018 à Dakar (Sénégal), sous la coprésidence de Macky Sall, président du Sénégal, et d'Emmanuel Macron, président de la France, et avec la participation de Rihanna, ambassadrice mondiale du GPE. Cet exercice de reconstitution avait pour but d'obtenir d'importants engagements de financement de l'éducation de la part de partenaires, tant des bailleurs de fonds actuels que de nouveaux bailleurs. De nombreuses organisations internationales, représentants nationaux et chefs d'État ont assisté à la conférence du GPE.

Les annonces de contributions pour les trois prochaines années ont atteint 2,3 milliards de dollars, en hausse par rapport aux 1,3 milliard de dollars reçus sur les trois dernières années. L'Union européenne, le Royaume-Uni, la Norvège, la France et le Danemark sont les cinq principaux bailleurs de fonds en termes de volume des contributions annoncées. Le Sénégal a été le premier PDP à annoncer une contribution au fonds fiduciaire du GPE.

Le GPE ne se contente pas de plaider en faveur d'un accroissement des financements ; il vise aussi à faire en sorte que les financements à l'éducation permettent d'élaborer, échanger et utiliser les connaissances nécessaires pour résoudre les problèmes urgents dans le domaine de l'éducation. Le GPE a soutenu l'élaboration de produits du savoir pouvant aider à mettre en place des interventions utiles des bailleurs de fonds et de meilleures politiques éducatives dans les PDP. L'indicateur 33 du Cadre de

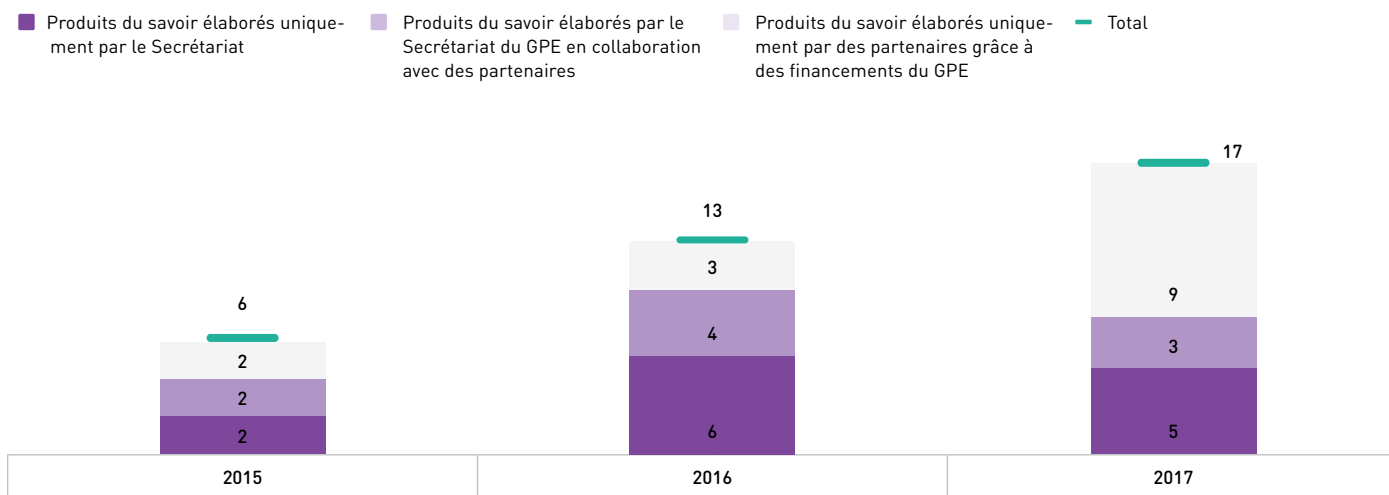
résultats rend compte du nombre total de produits du savoir élaborés grâce à des fonds du GPE ou par le Secrétariat<sup>28</sup>. Le nombre de produits du savoir a augmenté, passant de 6 au cours de l'exercice 15 à 13 durant l'exercice 16 et à 17 sur l'exercice 17 (figure 4-13)<sup>29</sup>. Globalement, le GPE a élaboré ou financé 36 produits du savoir au total entre 2015 et 2017, soit bien plus que le jalon de 21 produits du savoir fixé pour 2017 (indicateur 33).

28 Trois types de produits du savoir sont pris en compte : i) ceux élaborés uniquement par le Secrétariat ; ii) ceux élaborés par le Secrétariat en collaboration avec des partenaires ; et iii) ceux élaborés uniquement par des partenaires grâce à des financements du GPE (plus précisément dans le cadre du programme d'activités mondiales et régionales).

29 La liste des 17 produits du savoir élaborés au cours de l'exercice 17 est présentée à l'annexe 4-2.

**FIGURE 4-13. Le nombre de produits du savoir a augmenté pendant l'exercice 17.**

Nombre de produits du savoir par catégorie, Ex. 15-Ex. 17



Source : Secrétariat du GPE.

Le GPE va accentuer les efforts dans ce domaine au moyen des mécanismes KIX (échange de connaissances et d'innovations) et ASA (plaidoyer et responsabilité sociale), qui vont renforcer les capacités d'apprentissage et de rétroaction dans l'ensemble du partenariat. Ces mécanismes sont en cours d'élaboration et seront prêts à être lancés d'ici la fin de l'année 2018 (encadré 4-4).

#### **ENCADRÉ 4-4. Le KIX est un nouveau mécanisme de financement conçu pour stimuler la production de connaissances.**

Le KIX a été approuvé début 2017 par le Conseil d'administration du GPE en tant qu'élément du nouveau cadre de mobilisation et d'allocation de financements.

Le KIX vise à renforcer la capacité des pays en développement partenaires à créer et utiliser des connaissances, des données factuelles et des mesures innovantes pour renforcer leurs systèmes éducatifs nationaux, et accélérer ainsi la réalisation des objectifs du plan GPE 2020 en matière d'apprentissage, d'équité et de renforcement des systèmes.

##### **Le KIX a trois objectifs :**

1. promouvoir des initiatives de planification, de suivi et de mise en œuvre du secteur de l'éducation nationale plus efficaces et ayant plus d'impact ;
2. veiller à ce que les connaissances et les innovations soient efficacement agrégées, conservées et échangées dans l'ensemble du partenariat ;
3. accélérer la disponibilité et l'utilisation des connaissances, des innovations et des biens publics mondiaux et régionaux.

##### **Le KIX aura deux composantes opérationnelles :**

1. la plateforme d'échange de connaissances servira de mécanisme de gestion globale du programme, destinée à faciliter la production et l'échange de connaissances et d'innovations dans l'ensemble du partenariat. Elle sera le centre de coordination de toutes les activités du KIX ;
2. les fonds pour la promotion des connaissances et des innovations, qui regrouperont la majorité des financements du KIX, lesquels appuieront des activités thématiques mondiales et régionales ainsi que le développement de biens publics devant être appliqués dans le contexte de l'aide du GPE à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans sectoriels de l'éducation ainsi qu'à leur suivi par le biais des processus de revues sectorielles conjointes.

Le Secrétariat fera appel à un partenaire externe pour la conception des deux composantes du KIX en 2018. Il recrutera ensuite un prestataire pour la plateforme d'échange de connaissances dans l'optique d'un lancement d'ici novembre 2018. En décembre, des appels à propositions pour les fonds pour la promotion des connaissances et des innovations seront lancés pour les thèmes suivants : protection et éducation de la petite enfance, renforcement des systèmes d'évaluation des apprentissages, égalité des sexes et renforcement des systèmes de données. Des appels à propositions seront lancés début 2019 pour les thèmes enseignement et apprentissage et équité et inclusion.

Le GPE rend compte de ses actions par le biais de sa stratégie de suivi et d'évaluation 2015. Il mène régulièrement des activités de suivi-évaluation du travail du partenariat afin d'évaluer ses progrès en direction des objectifs du plan GPE 2020.

L'indicateur 37 suit le nombre de rapports sur les résultats et de rapports d'évaluation publiés au regard des objectifs fixés. Bien qu'il n'y ait pas de jalon fixé pour 2017, le GPE a bien avancé dans sa stratégie de suivi-évaluation et a fourni les produits prévus pour l'année en la matière. Le partenariat a finalisé deux rapports majeurs durant l'exercice 17. Le Rapport sur les résultats du GPE 2015/2016<sup>30</sup>.

publié en 2017, a mis en évidence des domaines d'amélioration, suite à quoi des mesures ont été prises par la direction pour remédier aux problèmes, en particulier ceux relatifs à la disponibilité des données sur les apprentissages, à l'accès à l'enseignement préscolaire, aux inégalités entre les sexes et à l'alignement des financements du GPE sur les systèmes des PDP<sup>31</sup>. Une équipe d'évaluation indépendante a achevé en avril 2017 l'évaluation des réunions des PDP préalables aux réunions du Conseil<sup>32</sup>. Se fondant sur les conclusions de ce rapport d'évaluation, le GPE a entrepris de réformer les réunions préalables.

30 GPE, Rapport sur les résultats du GPE 2015/2016 (Washington, DC : Partenariat mondial pour l'éducation, 2017).

31 GPE, « Mesures proposées à la direction du GPE compte tenu du fait que certains objectifs d'étape 2016 n'ont pas été atteints » (document soumis au Conseil en décembre 2017 pour décision) ; <https://www.globalpartnership.org/content/gpe-management-proposed-actions-response-Jalon-pours-missed-2016-december-2017>.

32 Universalialia, Élaboration et réalisation d'une étude d'évaluation de l'efficacité et de l'efficacité des réunions des pays en développement partenaires (PDP) préalables aux réunions du Conseil dans le contexte du GPE 2020 (Montréal : Universalialia Management Group, avril 2017 ; révisé en juillet 2017) ; <https://www.globalpartnership.org/content/evaluation-study-effectiveness-and-efficiency-dcp-pre-board-meetings>.

## Références

- Altinok, Nadir, Noam Angrist, and Harry Anthony Patrinos. “Global Dataset on Education Quality (1965-2015).” World Bank Policy Research Working Paper 8314. Washington, DC: World Bank Group, January 2018.
- Béteille, Tara, and Vimala Ramachandran. “Contract Teachers in India.” *Economic & Political Weekly* 51, no. 25 (June 2016).
- The Education Commission. *The Learning Generation: Investing in Education for a Changing World*. New York: International Commission on Financing Global Education Opportunity, 2016.
- Ernst & Young. *Relatório de Verificação Independente – Indicadores Ligados aos Desembolso [Independent Verification Report – Disbursement-Linked Indicators]*. Nampula, Mozambique: Ernst & Young, 2017.
- Global Partnership for Education. *Annual Portfolio Review 2017*. Washington, DC: Global Partnership for Education, January 2018.
- GPE. *Gender Equality Policy and Strategy 2016-2020*. Washington, DC: Global Partnership for Education, June 2016.
- GPE. *Global and Regional Activities (GRA) Program: Summary – Annual GRA Portfolio Status Report as of June 30, 2017*. Washington, DC: Global Partnership for Education, December 2017.
- GPE. “The GPE Funding Model: A Results-Based Approach for the Education Sector.” Factsheet. Washington, DC: Global Partnership for Education, June 2015.
- GPE. “GPE Management Proposed Actions in Response to Jalon pours Missed for 2016.” Paper for Board decision. Washington, DC: Global Partnership for Education, December 2017.
- GPE. *Guidance for Developing Gender-Responsive Education Sector Plans*. Washington, DC: Global Partnership for Education, February 2017.
- GPE. *Guidelines for Education Sector Plan Development Grants – ESPDG*. Washington, DC: Global Partnership for Education, June 2016.
- GPE. *Guidelines for Education Sector Plan Implementation Grants – ESPIG*. Washington, DC: Global Partnership for Education, August 2017.
- GPE. *Guidelines for Program Development Grants – PDG*. Washington, DC: Global Partnership for Education, March 2017.
- GPE. “How GPE works in partner countries.” Brochure. Washington, DC: Global Partnership for Education, June 2017.
- GPE. “Independent Assessment of Education Sector Plans – Costed Options.” Paper for Board decision BOD/2015/12 DOC 09 Rev.1. Washington, DC: Global Partnership for Education, December 2015.
- GPE. “Operational Risk Framework.” Information paper BOD/2017/06 DOC07. Washington, DC: Global Partnership for Education, June 2017.
- GPE. *GPE Results Report 2015/2016*. Washington, DC: Global Partnership for Education, 2017.
- Government of Éthiopie. Education Sector Program Implementation Grant Application, 2016.
- Hanushek, Eric A., and Steven G. Rivkin. “Generalizations about Using Value-Added Measures of Teacher Quality.” *The American Economic Review* 100, no. 2 (May 2010): 267-71.
- Hanushek, Eric A., John F. Kain, Daniel M. O’Brien, and Steven G. Rivkin. “The Market for Teacher Quality.” NBER Working Paper No.

11154. Cambridge, MA: The National Bureau of Economic Research, February 2005.
- IIEP-Pôle de Dakar. “Teacher Utilization and Allocation in Africa.” Working paper. Dakar, Sénégal: International Institute for Educational Planning/Pôle de Dakar, May 2016.
- Lattanzio, Raphaëlle Martínez, Margaret Irving, and Vania Salgado. “Effective Joint Sector Reviews as (Mutual) Accountability Platforms.” GPE Working Paper #1. Washington, DC: Global Partnership for Education, June 2017.
- Lattanzio, Irving, and Salgado. “Effective Joint Sector Reviews as (Mutual) Accountability Platforms: Key Takeaways for Policymakers and Practitioners.” Working paper. Washington, DC: Global Partnership for Education, June 2017.
- Ockham IPS. “Summative evaluation of project ‘Improving Teacher Support and Participation in Local Education Groups (LEGs).’” Utrecht, the Netherlands: Ockham IPS, 2018.
- OECD. “Official development assistance – definition and coverage.” Paris: Organisation for Economic Co-operation and Development. <http://www.oecd.org/dac/stats/officialdevelopmentassistancedefinitionand-coverage.htm>.
- OECD. *The Paris Declaration on Aid Effectiveness: Five Principles for Smart Aid*. Paris: Organisation for Economic Co-operation and Development, 2005.
- OECD. *Successful Partnerships: A Guide*. Vienna: OECD LEED Forum on Partnerships and Local Governance at ZSI (Centre for Social Innovation), January 2006.
- Oxford Policy Management. *Evaluation of the Global Partnership for Education (GPE)’s Support for Civil Society Engagement – Final Report*. Oxford: Oxford Policy Management, 2018.
- Rockoff, Jonah E. “The Impact of Individual Teachers on Student Achievement: Evidence from Panel Data.” *The American Economic Review* 94, no. 2 (May 2004): 247-52.
- Sanders, William L., and June C. Rivers. *Cumulative and Residual Effects of Teachers on Future Student Academic Achievement: Research Progress Report*. Knoxville, TN: University of Tennessee Value-Added Research and Assessment Center, November 1996.
- Snilstveit, Birte, Jennifer Stevenson, Daniel Phillips, Martina Vojtkova, Emma Gallagher, Tanja Schmidt, Hannah Jobse, Maisie Geelen, Maria Grazia Pastorello, and John Eyers. “Interventions for improving learning outcomes and access to education in low- and middle-income countries: a systematic review.” *3ie Systematic Review* 24. London: International Initiative for Impact Evaluation (3ie), September 2015.
- The Technical Cooperation Group. “About the TCG.” Montreal: The Technical Cooperation Group on the Indicators for SDG 4 – Education 2030, 2017. <http://tcg.uis.unesco.org/index.php#about-tcg>.
- UNESCO. *EFA Global Monitoring Report 2015, Education for All 2000-2015: Achievements and Challenges*. Paris: UNESCO, 2015.
- UNESCO. *Global Education Monitoring Report 2017/8 – Accountability in Education: Meeting Our Commitments*. Paris: UNESCO, 2017.
- UNESCO International Institute for Education Planning and Global Partnership for Education. *Guidelines for Education Sector Plan Appraisal*. Paris: UNESCO International Institute for Education Planning and Washington, DC: Global Partnership for Education, July 2015.
- UNESCO IIEP and GPE. *Guidelines for Education Sector Plan Preparation*. Paris: UNESCO International Institute for Education Planning and Washington, DC: Global Partnership for Education, 2015.

- UNESCO IIEP and GPE. *Guidelines for Transitional Education Plan Preparation*. Paris: UNESCO International Institute for Education Planning and Washington, DC: Global Partnership for Education, 2016.
- UNESCO Institute for Statistics. “More Than One-Half of Children and Adolescents Are Not Learning Worldwide.” Fact Sheet No. 46 UIS/FS/2017/ED/46. Montreal: UNESCO Institute for Statistics, September 2017.
- UNESCO Institute for Statistics. “Teaching staff compensation as a percentage of total expenditure in public institutions.” Database. Montreal: UNESCO Institute for Statistics, 2016.
- UNICEF. *School Readiness: A Conceptual Framework*. New York: United Nations Children’s Fund (UNICEF), April 2012. [https://www.unicef.org/education/files/Child2Child\\_ConceptualFramework\\_FINAL\(1\).pdf](https://www.unicef.org/education/files/Child2Child_ConceptualFramework_FINAL(1).pdf).
- Universalia. *Development and Implementation of an Evaluation Study of the Effectiveness and Efficiency of Developing Country Partners’ (DCP) Pre-Board Meetings in the Context of GPE 2020*. Montreal: Universalia Management Group, April 2017; revised July 2017. <https://www.globalpartnership.org/content/evaluation-study-effectiveness-and-efficiency-dcp-pre-board-meetings>.
- Welle, Katharina, Alan Nicol, and Frank van Steenberg. “Why is Harmonisation and Alignment difficult for donors? Lessons from the water sector.” ODI Project Briefing No. 6. London: Overseas Development Institute, 2008. <https://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/54.pdf>.
- World Bank. “Donor Fragmentation and Aid Effectiveness: Aid is more effectively delivered by fewer donors.” Research at the World Bank: A brief from the Development Research Group. Washington, DC: World Bank, May 2008. [http://siteresources.worldbank.org/INTPUBSERV/Resources/477250-1172079852483/knack\\_print\\_060208.pdf](http://siteresources.worldbank.org/INTPUBSERV/Resources/477250-1172079852483/knack_print_060208.pdf).
- World Bank. *Governance and Finance Analysis of the Basic Education Sector in Nigeria*. Washington, DC: World Bank, September 2015.
- World Bank. “Mozambique Education Sector Support Project Implementation Support Mission.” Aide-memoire, June 2017, 5.
- World Bank, “Project Paper on a Proposed Additional Grant From the Global Partnership for Education in the Amount of US\$100 Million to the Federal Democratic Republic of Éthiopie for a General Education Quality Improvement Program Phase II.” Washington, DC: World Bank, 2017.
- World Bank, “Project Paper on a Proposed Additional Grant in the Amount of SDR36 Million (US\$50 Million Equivalent) and a GPE Grant in the Amount of US\$57.9 Million to the Republic of Mozambique for an Education Sector Support Project.” Washington, DC: World Bank, 2017.
- World Bank. *Public Expenditure Review of the Education Sector in the Democratic Republic of Congo: An Efficiency, Effectiveness and Equity Analysis*. Washington, DC: World Bank, October 2015.
- World Bank. *The World Development Report 2018: Learning to Realize Education’s Promise*. Washington, DC: World Bank Group, 2018.